

**AVIS PUBLIC  
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2021**

Avis public est par les présentes donné, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier et le rapport des auditeurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le lundi 2 mai 2022, à 20h, dans la salle du conseil de ville, au 40, avenue de l'Hôtel de Ville à Mont-Joli.

Donné à Mont-Joli, ce 19<sup>e</sup> jour d'avril 2022

La greffière,



Kathleen Bossé, OMA